



# CNT Confédération Nationale du Travail

Syndicat de combat, autogestionnaire et solidaire

## Union Départementale des Syndicats de l'Isère

Contact : CNT UD-38, BP 385 38015 Grenoble cedex 1. Mail : [interco.38@cnt-f.org](mailto:interco.38@cnt-f.org)

Permanence : premier lundi du mois 18-20h au 102 (102 rue d'Alembert 38000 Grenoble)

## PAS D'EGALITE SOCIALE, PAS DE PAIX SOCIALE !

Réforme des retraites, de la fonction publique, attaque contre l'éducation nationale, fichage et contrôle généralisés (Base Elèves, prélèvement ADN, fichier Ardoise...). Pour le privé : remise en cause des 35h, pression pour baisser les salaires, délocalisations. Pour tous et toutes c'est des loyers hallucinants, des prix de plus en plus élevés, un contrôle accru des chômeurs et chômeuses, précarité maximum. Une société sous contrôle policier. Ils nous veulent silencieux, abrutis, apeurés. Ils nous croient tous et toutes désirants de pouvoirs, soumis et à genoux face à eux.

Mais depuis le début de l'année les grèves s'enchaînent, privé, public, dockers, enseignantEs, lycéenNEs, sans-papiers, dans tous les secteurs d'activités. Des grèves qui ne sont plus seulement défensives, les travailleurEUSEs reprennent l'offensive, demandent des augmentations conséquentes de salaires, une régularisation collective.

Alors nous ne devons pas attendre les vacances d'été pour réagir. Les manifs d'un jour, « ballades pour militantEs », nous démobilisent plus qu'elles ne nous mobilisent, ne soumettent à aucune pression patronat et état, elles permettent juste aux directions des grosses confédérations de faire croire qu'elles luttent tout en contrôlant la contestation : un véritable rapport de force est à créer. Construisons l'offensive à la base, dans l'unité d'action, sans rien attendre des bureaucraties syndicales qui négocient déjà à notre place et se perdent dans des luttes stratégiques et électoralistes qui ne nous concernent pas.

Mettons en place des assemblées générales dans tous nos lieux de travail, boîtes par boîtes (privé, public), seul moyen nous permettant de décider tous et toutes ensemble à la base des offensives à mener. Construisons, en plus, les nécessaires convergences de luttes qui nous permettront d'imposer une alternative à la politique menée conjointement par le patronat et le gouvernement, c'est uniquement de cette façon que nous pourrons ouvrir des perspectives de changement de société.

Seule la grève générale reconductible nous permettra de nous organiser, de discuter en assemblée générale, de nous défendre et d'imposer nos choix.

### Revendications immédiates :

- la réduction du temps de travail sans perte de salaire, sans flexibilité ni annualisation,
- la fin de tous les emplois précaires,
- la régularisation de toutes les personnes sans-papiers ainsi que la liberté de circulation et d'installation pour toutes et tous,
- la revalorisation des *minima* sociaux,
- l'augmentation du Smic et l'abolition des hiérarchies salariales,
- le refus de toute privatisation des services publics.

Il est possible de s'organiser autrement et de gagner. La CNT est un syndicat indépendant de l'Etat et des partis politiques. Un syndicat autogéré sans chefs, ni permanents. Ce sont les syndiquéEs qui décident lors d'assemblées générales souveraines. La CNT est un syndicat porteur d'un projet de transformation sociale. Contre la double oppression de l'Etat et des patrons, elle prône la gestion directe de la société, par ses membres eux-mêmes. *Si personne ne galère à notre place, que personne ne décide à notre place !*

**Face la barbarie capitaliste :  
l'auto-organisation des travailleurs et des travailleuses**

## AVORTEMENT : NOTRE LIBERTE DE CHOIX EN DANGER !

### Au niveau national :

- La première chambre civile de la Cour de Cassation, par l'arrêté du 6 février 2008 (affirmant que tous fœtus peut être déclaré à l'état civil quel que soit son niveau de développement) ouvre de nouveau la question du statut juridique de l'embryon ; un glissement s'opère vers la reconnaissance du statut juridique de « personne » à l'embryon.

Ce glissement introduit une remise en question du droit à l'avortement.

- Non application de la loi autorisant l'Interruption Volontaire de Grossesse dans certains hôpitaux : notamment, certains refusent de pratiquer des avortements au-delà de dix semaines de grossesse alors que la loi permet les IVG jusqu'à douze semaines de grossesse, etc.

### À Grenoble :

- Le centre d'IVG va être transféré dans un hôpital appelé «Couple Enfant» où seront mêlées gynécologie obstétrique, maternité et pédiatrie (cela fait partie d'une réforme nationale des hôpitaux). Il n'y aura plus de personnel spécifiquement affecté à la pratique de l'avortement, le personnel sera moins nombreux et polyvalent, il sera moins formé à l'IVG, ce qui pose question quant au suivi respectueux des femmes, d'autant plus que socialement, encore actuellement, une forte culpabilité pèse sur les femmes qui souhaitent interrompre leur grossesse.

### Assez de cette culpabilité judéo-chrétienne ! Liberter d'avorter ! Liberté de choix !

- Avec cet intitulé, «hôpital Couple Enfant», la parentalité ne se pense que dans le cadre d'un couple : c'est le retour – mais qui en aurait douté ? – du «Travail Famille Patrie».

- Dernièrement, «SOS tout petit», ainsi que d'autres groupuscules d'extrême-droite anti-avortement et anti-choix s'en sont pris au Planning Familial au travers de graffitis, d'un rassemblement avec banderole et tracts devant ses locaux. Des collages dans l'agglomération et des regroupements des anti-choix devant le centre d'IVG de l'hôpital de La Tronche s'étaient déjà auparavant multipliés.



## PAS DE FACHOS DANS NOS QUARTIERS ! PAS DE QUARTIER POUR LES FACHOS !

**la CNT**  
fait son cinéma!  
projection + discussion  
au **102** rue d'Alembert - 38000 Grenoble  
Tram A-B arrêt "Saint-Bruno" / C arrêt "Vallier-Dr Calmette" / Bus 32  
Tél. 04 76 70 12 00 [www.le102.net](http://www.le102.net)



## UN MONDE MODERNE

UN FILM DE SABRINA MALEK ET ARNAUD SOULIER

Depuis quelques années, les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire ont mis en place une nouvelle organisation du travail afin de baisser les coûts de production. Sous-traitance, intérim, précarité organisée, les salariés des Chantiers racontent comment ils vivent la construction du plus grand paquebot du monde, le Queen Mary 2. Quelles conséquences cette réorganisation induit-elle au niveau individuel et collectif ? Quels changements implique-t-elle dans les conditions et les rapports au travail ?



**Jeudi**  
**29**  
**mai**  
**2008**  
**19h30**  
p.a.f. 0/5€

**Projection :** depuis quelques années, les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire ont mis en place une nouvelle organisation du travail afin de baisser les coûts de production. Sous-traitance, intérim, précarité organisée, les salariés des Chantiers racontent comment ils vivent la construction du plus grand paquebot du monde, le Queen Mary 2. Quelles conséquences cette réorganisation induit-elle au niveau individuel et collectif ? Quels changements implique-t-elle dans les conditions et les rapports au travail ?

## La CNT, c'est quoi ?

**UN SYNDICAT !** Parce que cette forme d'organisation, telle qu'elle a été définie par ses fondateurs et qui reste plus que jamais d'actualité, englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle a écrit les plus belles pages de l'histoire du mouvement ouvrier. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente au plus près ses intérêts. Parce qu'elle remet en cause le rôle dirigeant des partis au sein du mouvement social. Parce qu'elle offre une structure solide sur laquelle s'appuyer pour lutter au quotidien et pour, ensuite, réorganiser la société. **DE COMBAT !** Parce que la plupart des syndicats sont actuellement englués dans la collaboration avec les classes dirigeantes. Parce que l'État et le patronat ne se laissent pas convaincre par de belles paroles. Parce que les intérêts des travailleurs et travailleuses s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que seule la lutte est payante (grèves, occupations, manifestations, boycott...). Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation. **AUTOGESTIONNAIRE !** Parce que les permanents syndicaux, dans leur ensemble, génèrent la passivité et la bureaucratie au sein de leurs organisations. Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqué-e-s elles et eux-mêmes. Parce que nos délégué-e-s sont élu-e-s sur des mandats précis et qu'ils et elles sont révocables à tout moment par l'assemblée générale du syndicat. Parce que nous tenons à l'autonomie des syndicats locaux et au fédéralisme. Parce que nous préconisons l'auto-organisation des luttes (comités de grève, coordinations...). **SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies de salaires et de fonctions ainsi que les différences de statuts, renforcent les divisions et l'égoïsme au sein de la population, et s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée... Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles ou intercatégorielles permettent d'éviter le corporatisme... Parce que les luttes des femmes, des chômeurs et chômeuses, des précaires, des mal logé-e-s, des sans-papiers, des lycéens et lycéennes, des étudiants et étudiantes sont aussi les nôtres. Parce que les travailleurs et travailleuses du monde entier sont tous et toutes victimes des mêmes maux.